

DOMINIQUE VIENNE, NOUVEAU PRÉSIDENT DU CESER DE FRANCE

# « Il est grand temps d'adopter le réflexe France océanique »

**Le président du Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) de La Réunion, Dominique Vienne, a été élu le 19 janvier président de l'assemblée des Ceser de France. Il est le premier Ultramarin à la tête de cet organisme portant la voix de la société civile des territoires au niveau national. Dans un entretien au Quotidien, il explique ce qu'il veut changer pour les départements d'outre-mer qu'il rebaptise France océanique.**

– Dominique Vienne, à quoi sert Ceser de France à côté du Cese national et des Ceser régionaux ?

– Le Cese conseille l'exécutif national. Les 23 Ceser dans les territoires conseillent les exécutifs régionaux. Après les Gilets jaunes, tout le monde s'est rendu compte que le maillon où l'on peut proposer des solutions démocratiques, c'est le local. Ceser de France, qui est composé des 23 présidents de Ceser, permet de mutualiser ce que fait la société civile organisée dans les territoires. Nous sommes un amplificateur de ce travail auprès des ministères, de l'Europe et des organismes d'État.

– Sur quels thèmes intervenez-vous ?

– L'évaluation des politiques publiques, la prospective et les enjeux de démocratie participative. Au moment où beaucoup disent la démocratie abîmée, nous jouons un rôle important. Les territoires sont la maille la plus pertinente pour écouter et impliquer les citoyens. Les Ceser récupèrent de plus en plus de missions car notre société exige de plus en plus de concertation, de co-construction et de cogestion.

## « C'est une fierté »

– Pourquoi avez-vous brigué la présidence de Ceser de France ?

– Depuis 2021, j'y occupais un poste de vice-président délégué. Le président en exercice, Éric Chevé, a choisi de s'arrêter. Deux candidats se sont présentés et j'ai été élu en recueillant la totalité des 8 voix des outre-mer. C'est une fierté. J'y vois une reconnaissance pour La Réunion, un territoire qui porte les enjeux de demain. Ceser de France a la capacité à contribuer à ce que l'on prenne la France dans sa complé-

tude hexagonale et ultramarine, une France augmentée, enrichie de tous ses territoires. Trop souvent, dans les rapports, on parle de la France en oubliant de préciser hexagonale. Je ne veux plus être dans le camp de ceux qui le dénoncent mais de ceux qui concourent à ce que cela change. Je crois en la capacité d'une République des territoires qui demeure indivisible, nourrie de nos spécificités. La France a été bâtie autour d'un pacte jacobin centralisateur. Il faut aujourd'hui passer à un pacte océanique. Nos territoires ont des atouts reconnus dans leurs bassins régionaux mais méconnus de la France continentale.

– Vous êtes de ceux qui sont favorables à un changement de nom du ministère des Outre-mer ?

– Comme le faisait remarquer en 1966 Charles Laroche, conservateur en chef des futures Archives nationales d'outre-mer, « l'appellation de France d'outre-mer nous est devenue si familière que nous ne mesurons pas tout ce qu'elle contient de philosophie politique, en dehors de sa valeur sentimentale. » Il est grand temps d'adopter le réflexe France océanique afin de développer une stratégie socio-économique adaptée à un monde où les opportunités de la polarité nord-sud se sont inversées. Cela revient à modifier la philosophie politique de nos territoires mais aussi de nos entreprises, de nos filières. Être pleinement intégrés dans une stratégie française complétée de tous ses atouts, hexagonaux et océaniques.

## Différenciation territoriale

– Vous êtes le premier Ultramarin à occuper ce poste. Qu'est-ce que cela va changer pour La Réunion ?



**Dominique Vienne : « Ceser de France est un amplificateur au niveau national du travail réalisé dans les territoires ». (Photo C.B.)**

– Il ne s'agira pas d'avoir une vision pour la métropole et une autre pour les outre-mer. Je souhaite parler des problèmes qui s'exercent pour la France sans distinction, de Wallis et Futuna à Saint-Martin, de l'Occitanie à La Réunion. Il y aura bien sûr des différences de mises en œuvre. L'idée est d'être à l'écoute des enjeux et d'y apporter les réponses, de produire du commun unis dans nos diversités, de mieux se comprendre pour mieux agir ensemble.

Nous travaillerons notamment sur la responsabilisation et la différenciation territoriale des outre-mer au sein d'un groupe présidé par un Corse. Je souhaite que les Hexagonaux, dans toute leur diversité, y

participent en vue de coconstruire cette vision. C'est la meilleure façon de se faire entendre.

– Avec le retour d'une très forte inflation, l'année 2023 s'annonce très compliquée pour les entreprises et pour les ménages réunionnais. Comment voyez-vous les mois à venir et comment faire en sorte de limiter les dégâts ?

– Si chacun d'entre nous veut que rien ne change dans son quotidien, cela ne marchera pas. À La Réunion comme en métropole, nous devons démontrer que nous sommes une communauté. Nous sommes dans un moment singulier. Le schéma d'aménagement régional est en cours de révision, un nouveau sché-

ma régional de développement économique est lancé. Même chose pour la formation. Une nouvelle programmation européenne dotée de 4 milliards d'euros vient de démarrer. Transformons ces moments en point de départ collectif pour traverser ce gros temps.

## « Jouer collectif »

– Que dites-vous aux collectivités locales ?

– État, Région, Département, intercommunalités, communes... Je n'ai jamais vu une équipe gagner par une somme d'individualités. Il

faut jouer collectif. La conférence territoriale de l'action publique peut être un bon levier. Il faut arrêter de regarder vers Paris et commencer par nous-mêmes. Ce n'est qu'une fois épuisées toutes les solutions en local que l'on doit se tourner vers l'étage supérieur. Relocalisons tout ce que nous pouvons et lançons des appels à projets pour des équipements photovoltaïques. Cela va créer du boulot et nous rendra moins dépendants au niveau de notre facture énergétique. Les territoires qui se coordonnent le mieux, comme Rhône-Alpes et Occitanie, sont ceux qui traversent le mieux les crises.

**Entretien**  
Cédric BOULLAND

## « La maison commande publique est solide »

– Votre nouvelle casquette vous a conduit à abandonner la présidence du Haut conseil de la commande publique. Pourquoi s'arrêter après trois ans de mandat alors que le chantier est inachevé ?

– C'est bien de s'engager dans l'action publique mais il faut aussi s'occuper de son entreprise. Mon seul et unique métier, c'est celui d'entrepreneur. Le reste, c'est du temps consacré à l'intérêt général et à la chose publique. J'estime que nous avons fait un super travail au niveau de la commande publique. Nous avons créé les conditions de consolidation de ce qui avait été mis en place par mon prédécesseur (Margie Sudre, N.D.L.R.). Ce travail doit maintenant se prolonger en cogestion avec les collectivités territoriales. Il est temps de passer à l'étape de l'ambition politique de la commande publique.

– De quoi êtes-vous le plus fier ?

– Ma plus grande satisfaction, c'est d'avoir réussi à construire un réseau de 500 membres issus de 180 structures publiques et privées. Nous avons lancé plusieurs études et une plateforme régionale

de données. Nous avons outillé la commande publique. Lorsqu'on construit une maison, il faut de bonnes fondations, des murs et un toit. C'est ce qui fait la durabilité de l'édifice. La maison commande publique est solide. Il faut l'habiter et la faire vivre.

### Loi Égalité réelle : proroger l'article 73

– A contrario, quel est votre plus grand regret ?

– C'est de ne pas avoir assez embarqué les élus. L'article 73 de la loi Égalité réelle, celui qui permettait à titre expérimental un traitement différenciant en donnant la possibilité de réserver un tiers des marchés aux petites et moyennes entreprises locales, n'a été utilisé que par 4 % des maîtres d'ouvrage. Cela aurait pu donner du travail aux TPE réunionnaises. J'aimerais qu'il y ait un rassemblement pour obtenir la prorogation de cet article. Un Conseil interministériel des outre-mer est programmé en avril. C'est une occasion à saisir pour faciliter l'accès des TPE à la commande publique.

## Retraites : « Le principe de réalité risque de nous rattraper »

– La réforme des retraites fait couler beaucoup d'encre. Les syndicats de salariés appellent à un nouveau rassemblement demain. Comprenez-vous leur opposition ? Ou estimez-vous nécessaires le recul de l'âge légal de départ à la retraite ainsi que l'augmentation du nombre d'années de cotisation ?

– Il y a depuis ces dernières années une grande attente de renouveau démocratique de la part de nos concitoyens. On ne peut plus miser sur un système politique qui ne recherche que l'acceptabilité des réformes ou des politiques publiques, décidées loin des bassins de vie des citoyens. Le candidat Emmanuel Macron avait annoncé vouloir mener « un nouveau grand débat permanent » pour « partager la responsabilité des décisions prises », des réformes à venir avec les Français.

### « Radicalisation du débat public »

– Que préconisez-vous ?

– Il me semble que nous devrions avoir plus d'ambition et de rigueur dans l'usage des dispositifs de concertation et de dialogue social que sont les CSE dans les entreprises, les instances de paritarisme, les Ceser régionaux, le Cese, l'Assemblée nationale ou le Sénat pour

garantir l'appropriation des citoyens, leurs impacts sur la décision publique et donc la vivacité de la démocratie sociale.

– Ce n'est pas le cas aujourd'hui ?

– Le projet de réforme des retraites montre parfaitement cet enjeu de partage des responsabilités nécessaire avec les Français pour décider comment financer le 4<sup>e</sup> âge par la sécurité sociale car nous vivons plus longtemps, comment prendre en compte la baisse de la natalité, du nombre d'actifs pour cotiser, des pénibilités, des carrières longues, de la compétitivité du coût du travail nécessaire dans une économie mondiale. Ces profondes réflexions ne me paraissent pas pouvoir être menées avec l'hystérisation et la radicalisation du débat public, qui tend à se généraliser actuellement.

– Que redoutez-vous ?

– Ce qui est à craindre, c'est que nous soyons rattrapés dans les années qui viennent, par le principe de réalité, si nous choisissons le statu quo, surtout dans un pays qui est champion d'Europe des prélèvements sociaux et fiscaux. Je suis convaincu, toutefois, qu'il existe un chemin d'avenir pour notre démocratie, même en ces temps difficiles, si nous prenons toute notre place de citoyens, dans les instances sociales existantes.